

# Compte-rendu du Comité Technique Spécial Départemental du lundi 7 avril 2014

## Présents :

- Inspectrice d'Académie
- Secrétaire Général
- Division des établissements
- IEN (Mme Delbac)
- Représentants du personnel :
  - o FSU : Bruno Joulia, Lionel Maury, Julien Barbet, Benjamin Fabre, Emeric Burnouf, Marlène Couzinié
  - o UNSA : Dominique Banyik, Patrick Sanudo, Joëlle Salarner
  - o CGT : Véronique Grimal

Le compte-rendu du CTSD du 4 février 2014 est adopté à l'unanimité.

L'inspectrice d'Académie énonce les critères qui l'ont guidée dans l'élaboration de son projet de carte scolaire :

- Application de la loi de refondation (scolarisation des moins de 3 ans, maternelle, conseil école/collège, « plus de maîtres que de classes »).
- Refonte des programmes scolaires.
- Rééquilibrage entre les grosses structures à faible effectif et les petites structures à fort effectif.
- La convention court sur 3 ans donc tout ne se fera pas dès cette année.
- Objectif d'une amélioration qualitative de la scolarisation des élèves.
- Réduction de la proportion des écoles de 1 à 3 classes.
- Créations de nouveaux RPI.
- Constitution d'une charte d'accueil et de scolarisation dans les écoles (travail qui viendra après les travaux de carte scolaire). Ce sera un critère fort pour la carte scolaire de 2015.
- Développement du numérique. ENT 1<sup>er</sup> degré.
- Langues vivantes.

**Déclarations des organisations syndicales :** La FSU fait une déclaration (*en annexe*).

L'UNSA commente la déclaration de la FSU et partage l'idée que la situation ne peut pas rester en l'état pour les écoles en tension d'effectif.

L'IA informe les représentants du personnel des mesures envisagées. La FSU demande alors une suspension de séance pour avoir le temps d'analyser les mesures proposées par l'IA.

Le projet a considérablement évolué depuis le groupe de travail du vendredi 4 avril. Nos arguments ont été, en partie, entendus par l'IA. Ainsi, sur les 12 écoles qui nous avaient fait remonter une demande d'ouverture, 9 réponses sont apportées. C'est une réelle avancée même si nous regrettons que beaucoup de ces réponses ne soient pas complètes (demi-poste, postes provisoires).

Nous interrogeons l'IA sur les écoles qui ne verront pas leur demande aboutir :

- **Moussages :** l'IA reconnaît que la situation est délicate mais ne souhaite pas implanter un poste supplémentaire sur cette classe unique à 22 élèves. « Je ne souhaite pas faire évoluer la situation sur Moussages. »

- **Neuvéglise** : L'IA se dit contrainte par une problématique de locaux. Elle reconnaît que les effectifs sont conséquents mais considère que la structure de l'école ne permet pas d'ouvrir une 6<sup>ème</sup> classe. Nous insistons, une fois de plus, pour qu'un réel travail de concertation s'engage entre l'Education Nationale et la municipalité dans l'intérêt des élèves et des enseignants. Oui, l'école de Neuvéglise a besoin d'être rénovée mais l'Education Nationale doit impulser et soutenir cette dynamique.
- **Jussac** : L'IA se dit dans l'incapacité de répondre à cette demande pour le moment. Elle renvoie cette mesure aux années 2 ou 3 de la convention.

Concernant les mesures de fermeture :

- **Le Palais** : L'IA conditionne l'ouverture d'un poste à JB Rames à la fermeture d'un poste à l'école du Palais. Nous rappelons que ces écoles sont deux écoles distinctes. Un long débat suit sur les dérogations d'inscription accordées par la mairie d'Aurillac vers ces deux écoles, sur la non-existence d'un réseau Le Palais/JB Rames, l'erreur d'avoir fermé un poste à JB Rames l'an dernier. Finalement, L'IA indique qu'elle va se pencher sur cette situation d'ici le CDEN du 14 avril. Fermeture au Palais ? Ouverture à JB Rames ? L'IA semble s'orienter vers un transfert des élèves de CE1 vers l'école du Palais sans modifier l'implantation des postes.
- **St-Chamant** : La suppression d'un ½ poste à l'école de St-Chamant ne se justifie pas, selon nous. Les effectifs sont stables. L'IA répond que les effectifs chuteraient d'ici 2 ans. Pourquoi fermer cette année ? Nous n'avons pas de réponse.
- **Oradour** : Nous contestons la fermeture de l'école d'Oradour qui maintiendra son effectif au-delà de 10 élèves dans les trois années à venir. L'IA entend nos arguments et se dit « gênée » de fermer cette école rurale isolée lors de la première année d'une convention centrée sur la problématique de l'école rurale. A suivre au CDEN...
- **Lugarde** : Suite aux interrogations formulées par l'UNSA lors du groupe de travail du 4 avril, l'IA retient l'idée de fermer 1 poste sur cette école. Nous demandons à l'IA des précisions sur le réseau d'écoles qu'elle souhaite mettre en place sur le long terme dans ce secteur. Nous faisons remarquer que ce territoire se fragilise d'année en année (fermetures de Ségur, Marchastel, St-Bonnet, St-Saturnin). Cette zone ne doit pas devenir un désert scolaire. L'IA concède à ne retirer qu'un demi-poste. Là encore, à suivre au CDEN...
- **Conseiller pédagogique arts visuels** : Nous avons dénoncé au groupe de travail une mesure opportuniste. Nous l'avons rappelé dans la déclaration. Supprimer un poste parce qu'un collègue part en retraite, cet argument nous semble un peu court. Rien ne tend à minimiser la place réservée aux arts visuels dans les orientations ministérielles. Nous avons qualifié cette mesure d'opportuniste, dénuée de toute réflexion pédagogique. Nous persistons.
- **Hôpital de Cueilhes** : Là encore, l'IA profite d'un départ en retraite pour requalifier le poste de direction en poste d'enseignant. Le même travail mais sans reconnaissance en terme de salaire et d'avancement, là est notre crainte. Malheureusement, ce problème est d'ordre plus général depuis la loi de 2009 visant à transformer les postes de directeurs pédagogiques spécialisés en postes de coordinateur d'unités d'enseignement.
- **Brigades** : Nous rappelons que les problèmes de remplacement ne sont pas réglés. La situation reste très tendue sur St-Flour. Pas de réponse apportée par l'IA si ce n'est l'hypothèse d'affecter un moyen de remplacement à Saint-Flour en cas de vacance du poste d'enseignant du numérique.

Vote sur les mesures envisagées :

POUR : 0

CONTRE : 0

ABSTENTION : 10 (6 FSU, 3 UNSA, 1 CGT)

Vos représentants FSU en CTSD

Julien Barbet, Emeric Burnouf, Marlène Couzinié, Benjamin Fabre, Bruno Joulia, Lionel Maury